Cfdt Douanes

Dépêche 05/021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan de la douane
Objectifs du ministre

Dans un communiqué de presse du 21 mars, Jean-François Copé, ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire, porte-parole du gouvernement, a présenté le bilan de la douane pour 2004 et lui a fixé de nouveaux objectifs pour 2005, à savoir :

- saisies de cannabis 75,5 tonnes en 2004 : objectif 80 tonnes en 2005 ;
- contrefaçons 3,5 millions d'articles saisis en 2004 : objectif + 10 % en 2005, ce qui pour le ministre délégué au budget doit se rapprocher des 4 millions d'articles. Si nous faisons le calcul : 3,5 millions + 10 % (350 000) = 3.850.000 articles saisis. Les agents ne sont pas à 150 000 articles saisis près !

Sur la contrebande de cigarettes, M. Copé a omis l'objectif fixé lors de sa conférence de presse du 8 février dernier (passer de 9 000 à 10 000 constatations). Comprenne qui pourra !

L'ensemble des douaniers et plus particulièrement les spécialistes de la lutte contre la fraude restent une fois de plus perplexes devant la fixation d'objectifs aussi précis dans un domaine aussi aléatoire que le contentieux douanier.

La CFDT constate que l'empressement du ministre à fixer les objectifs de la douane personnellement ne s'accompagne d'aucune analyse et d'aucune proposition sur les moyens et les effectifs des services.

Il est évident que le ministre ne cherche qu'à se mettre en valeur en instrumentalisant l'action des douaniers.

Parallèlement, M. Copé rappelle que les services douaniers se réorganiseront tout au long de l'année 2005.

Les agents qui subissent depuis trop longtemps les réorganisations, les réductions d'effectifs ainsi que la rigueur budgétaire seront sans nul doute d'un enthousiasme délirant à la lecture des objectifs fixés par le ministre, porte-parole du gouvernement.

Paris, le 23 mars 2005

Courriel : douanes@cfdt-finances.fr **Site Internet : http://www.cfdt-finances.fr**
Téléphone : 01 56 41 55 50 - Télécopie : 01 56 41 55 59